

Sandra Feroletto

Nouvelles de la Suisse romande



à jour!

Psychotherapie-Berufsentwicklung

9. Jahrgang, Nr. 1, 2023, Seite 40–41

DOI: 10.30820/2504-5199-2023-1-40

Psychosozial-Verlag

Impressum | Mentions légales

à jour! – Psychotherapie-Berufsentwicklung

ISSN 2504-5199 (Print-Version)

ISSN 2504-5202 (digitale Version)

9. Jahrgang Heft 1 / 2023, Nr. 17

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2023-1>

Herausgeber

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP
Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch
Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist ein Informationsorgan der ASP. Zugleich versteht sie sich als Forum ihrer Mitglieder, in dem auch Meinungen geäußert werden, die unabhängig von der Meinung des Vorstandes und der Redaktion sind.

Redaktion

Peter Schulthess | Redaktionsleitung
peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20
Marianne Roth | marianne.roth@psychotherapie.ch
Veronica Defébre | veronica.defebre@psychotherapie.ch
Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Redaktionsschluss

1. März für Juni-Heft | 15. September für Dezember-Heft

Verlag

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG
Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26
www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Abo-Verwaltung | Bezugsgebühren

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Jahresabonnement € 44,90 (zzgl. € 6,- Versand)
Einzelheft € 24,90 (zzgl. € 6,- Versand)
Studierende erhalten gegen Nachweis 25 % Rabatt auf das Abonnement.
Das Abonnement verlängert sich um jeweils ein Jahr, sofern nicht eine Abbestellung bis acht Wochen vor Ende des Bezugszeitraums erfolgt.
ASP-Mitglieder erhalten das Jahresabonnement zu einem Sonderpreis von € 35,- (zzgl. € 6,- Versand).

Anzeigen

Anfragen zu Anzeigen richten Sie bitte an den Verlag (anzeigen@psychosozial-verlag.de) oder die Geschäftsstelle der ASP (asp@psychotherapie.ch).
Es gelten die Preise der auf www.psychosozial-verlag.de einsehbaren Mediadaten.
ASP-Mitglieder wenden sich bitte direkt an die Geschäftsstelle der ASP.

Titelbild

© Adobe Stock / Arthimedes

Digitale Version

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist auch online einsehbar:
www.a-jour-asp.ch



Die Beiträge dieser Zeitschrift sind unter der Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 DE Lizenz lizenziert. Diese Lizenz erlaubt die private Nutzung und unveränderte Weitergabe, verbietet jedoch die Bearbeitung und kommerzielle Nutzung. Weitere Informationen finden Sie unter: creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

à jour! – Evolution de la profession de psychothérapeute

ISSN 2504-5199 (Version papier)

ISSN 2504-5202 (Version numérique)

9. tome numéro 1 / 2023, 17

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2023-1>

Editeur

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP
Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch
La revue à jour! Évolution de la profession du psychothérapeute est un organe d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum dans lequel on exprime des avis qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

Rédaction

Peter Schulthess | Directeur de rédaction
peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20
Marianne Roth | marianne.roth@psychotherapie.ch
Veronica Defébre | veronica.defebre@psychotherapie.ch
Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Date de rédaction finale

1er mars pour juin | 15 septembre pour décembre

L'éditeur

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG
Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26
www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Gestion des abonnements | Frais de souscription

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Abonnement annuel € 44,90 (plus € 6,- de frais de port)
Prix du numéro € 24,90 (plus € 6,- de frais de port)
Les étudiants bénéficient d'une réduction de 25 % sur l'abonnement sur présentation d'un justificatif.
L'abonnement est reconduit d'année en année, à moins qu'une annulation ne soit effectuée au plus tard huit semaines avant la fin de la période d'abonnement.
Les membres de l'ASP reçoivent l'abonnement annuel au prix spécial de € 35,- (plus € 6,- de frais de port).

Annonces

Veillez adresser vos demandes de renseignements sur les annonces à l'éditeur (anzeigen@psychosozial-verlag.de) ou au bureau de l'ASP (asp@psychotherapie.ch).
Les prix valables sont ceux publiés dans les données médiatiques sur www.psychosozial-verlag.de.
Les membres ASP sont priés de s'adresser directement à la rédaction.

Couverture

© Adobe Stock / Arthimedes

Version numérique

La revue à jour! Psychothérapie-Développement professionnel est également consultable en ligne : www.a-jour-asp.ch



Les articles de cette revue sont disponibles sous la licence Creative Commons 3.0 DE en respectant la paternité des contenus – pas d'utilisation commerciale – sans œuvre dérivée. Cette licence autorise l'utilisation privée et la transmission sans modification, interdit cependant le traitement et l'utilisation commerciale. Veuillez trouver de plus amples informations sous : creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

Nouvelles de la Suisse romande

Sandra Feroletto



Plusieurs mois se sont maintenant écoulés depuis notre reconnaissance comme prestataires de soins à part entière, remboursés par la LAMal. Nous avons pu nous réunir avec les membres romands sur la mise en œuvre de ce nouveau système, et cela a donné lieu à un échange très riche et bienveillant, où nous avons pu nous donner des astuces et orientations communes. Le sens même de notre Association réside dans ces moments collégiaux, où nous nous unissons autour de notre profession, de ses enjeux d'actualité, et qui nous permettent de nous enrichir mutuellement.

Nous voyons que les principaux questionnements tiennent à la difficulté de trouver des psychiatres prêts à jouer le rôle d'experts administratifs. À ce titre, il est bon de se rappeler que les pédopsychiatres peuvent aussi le faire, ainsi que les médecins spécialisés en psychosomatique. Cela dit, nous espérons sincèrement que le processus soit prochainement allégé pour répondre aux besoins de la population sans ces embûches administratives. D'autres questionnements ressortaient autour des rapports à rédiger dès 30 séances. Nous suggérons qu'ils restent succincts, et proportionnels ... autrement dit, intégrant les éléments essentiels de l'anamnèse et biographie que l'on peut estimer être assez directement en

rapport avec les problématiques rencontrées par la personne accompagnée. Enfin, nous avons pu rappeler que, contrairement à la physiothérapie, la prescription de psychothérapie n'est pas cantonnée à une année civile. Ainsi, une prescription pour 15 séances court d'une année sur l'autre, en poursuivant son décompte et ne doit pas faire l'objet d'une nouvelle prescription en début d'année. À priori, la demande d'un nouveau rapport, et du délai dans lequel il s'agira de le produire, devrait faire l'objet d'une indication claire de l'assurance lors de sa réponse au premier rapport des 30 séances. Quelques questions touchaient encore aux logiciels de facturation : une facture au bon format informatique intégrant les codes du tarif psy et indicateurs clés, des durées à la minute, ainsi que les données d'adresse, de prescripteur et du cabinet prestataire, pourrait en principe être acceptée par la plupart des assurances. Mais il semble que pour la Suisse romande, nous n'ayons pas vraiment de concurrents connus à la Caisse des médecins.

D'autres opportunités se présentent à nous de créer ce socle commun, en continuant de déve-



© Adobe Stock / jag_cz

lopper notre philosophie ASP. Nous l'avons encore vécu grâce au débat tellement intéressant, avec un infirmier en psychiatrie et deux sages-femmes, dont une spécialiste de l'haptonomie, autour du film de *Saint Omer*, qui se centre sur un événement d'infanticide. Un moment peu léger et drôle, il faut l'admettre, mais tellement profond, qui nous a permis de mettre en perspective les enjeux de passages à l'acte, de psychose, de problématiques interculturelles, et d'interroger la maternité en elle-même, avec tous les invraisemblables bouleversements qu'elle génère. Ces débats cinéma, que je tente d'organiser en Romandie avec une certaine régularité, constituent autant de possibilités d'approfondir des questionnements que de nous réunir ... j'espère de tout cœur vous retrouver nombreux autour des prochains.

Enfin, je me permets de rappeler ici tous les enjeux qui sont les nôtres en termes de nombre de membres, et la Romandie aurait des possibilités exponentielles de développement. Jouons tous le jeu solidaire en en parlant à nos collègues et proches pour tenter de stimuler quelques élans francophones à nous rejoindre, cela serait formidable.

Je n'ai pas eu le plaisir de croiser beaucoup de Romands à la dernière AG, mais elle a aussi per-

mis d'évoquer notre vie associative, et de soulever quelques débats essentiels, dont celui de savoir s'il ne faudrait pas nous allier à la FSP d'une façon ou une autre ou encore celui des écritures genrées qui caractérisent nos publications officielles et que certains membres, manifestement plutôt isolés, ont remis en question. Nous étions nombreux, à l'issue de ces échanges quelque peu houleux, de constater avec soulagement que l'inclusion de chacun.x.e est une valeur essentielle qui nous tient à cœur et que bien que nos cerveaux volontiers réticents à toute innovation soient peut-être bousculés par quelque astérisque ou « x » ci et là, l'enjeu humain et social, de respect et intégration de toutes les personnes ne se reconnaissant pas ou plus dans une réalité normée en « Il » ou « Elle », prime sur ces considérations de style.

Lors de cette même AG, j'ai eu l'honneur d'être réélue comme déléguée pour la Suisse romande, et c'est avec plaisir et engagement que je continuerai de travailler au comité de l'ASP ... pour vous, et à vos côtés j'espère ! Merci pour votre confiance.

Sandra Feroletto est membre du comité et déléguée pour la Suisse romande.